

## **SDIS 65 - CEREMONIE DES VOEUX**

**27 janvier 2015**

### **Discours du Colonel Patrick HEYRAUD**

**Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours –  
Chef du Corps des Sapeurs-Pompiers des Hautes-Pyrénées**

Madame la préfète,

Monsieur Marc LEO représentant monsieur le président du conseil général

Monsieur le Président du CASDIS,

Mesdames et messieurs les conseillers généraux,

Mesdames et messieurs les maires,

Mesdames et messieurs les élus,

Madame la directrice des services du cabinet du préfet,

Monsieur le commissaire représentant les forces de police

Monsieur le colonel représentant les forces de gendarmerie

Mesdames et messieurs les représentants des institutions militaires et civiles,

Monsieur le président de l'UDSP 65,

Madame et Messieurs les chefs de centre,

Mesdames et messieurs les officiers, sous officiers, caporaux et sapeurs,

Mesdames et messieurs les personnels administratifs, techniques et spécialisés et  
les volontaires du service civique,

Mesdames et messieurs les représentants des organisations syndicales,

Messieurs les anciens,

Mesdames et messieurs.

J'ai une fois de plus l'honneur et surtout le plaisir d'ouvrir la traditionnelle cérémonie  
des vœux du président du SDIS. Cette opportunité m'offre l'occasion d'affirmer une

fois de plus l'essence même des objectifs communs à tous les acteurs du SDIS, que sont la distribution des secours et la prévention.

Elle est aussi l'occasion de mettre à l'honneur tous ceux d'entre nous qui contribuent à la réussite de nos missions quelque soit leur statut et qui restent bien souvent dans l'ombre.

C'est donc un grand plaisir de vous retrouver, aujourd'hui à nos côtés, pour célébrer le début de cette nouvelle année. J'apprécie, en effet, d'être le porte parole des acteurs d'une profession qui concourt, avec d'autres, au service de l'intérêt commun et au bien-être de notre population. Je constate, avec satisfaction, que vous êtes nombreux à venir partager ce moment de convivialité qui, en ce début d'année, prend une dimension toute particulière. En effet l'actualité des derniers jours donne un relief singulier à cette rencontre.

Oui, formuler des vœux est motivé par l'espoir dans un avenir meilleur, par l'espérance d'un futur plus réussi ou du moins aussi bien que le présent ! Jamais cet espoir, cette espérance n'ont été aussi forts après les attentats odieux de PARIS

Bien sûr, chacun comme citoyen peut espérer et peut contribuer – ou pas d'ailleurs – à un avenir meilleur. Comme service public, ce n'est plus une possibilité : c'est une nécessité, c'est un devoir, c'est une obligation.

Agir au bénéfice des citoyens sans distinction de religion, d'opinions politiques, de statut social, d'origines, est le fondement de notre service public à la française. Ce fondement n'est pas seulement au service des bénéficiaires, il est aussi – vous le savez- la règle de recrutement et d'engagement des personnels.

Notre service public de proximité constitue en cela et pour cela, un lien essentiel dans la société, un élément majeur du vivre ensemble, de la démocratie, de notre république.

Plus que jamais le SDIS, a à tenir ce rôle, à assumer cette place. Agents du SDIS, sapeurs-pompiers volontaires, sapeurs-pompiers professionnels, jeunes sapeurs-pompiers, anciens sapeurs-pompiers, mes chers collègues, je sais que vous portez haut ces valeurs dans le travail et votre engagement citoyen mais je vous demande de LE faire au-delà du service : car vous êtes des ambassadeurs de ces principes, de ces valeurs, de la démocratie

Avant de tracer un rapide tour d'horizon de l'année qui vient de s'écouler, vous me permettrez d'avoir à cet instant une pensée toute particulière pour ceux d'entre nous qui ont souffert dans leur chair et pour l'ensemble de nos collègues décédés en service en 2014.

2014 a été pour notre SDIS, pour votre SDIS, une année encore intense d'activité. J'ai pu mesurer une fois de plus la qualité et l'engagement des 1412 personnels que compte notre établissement quels que soient leurs statuts ou leurs grades. Je tiens à les en remercier ce soir publiquement devant vous.

Tout d'abord l'activité opérationnelle, le cœur de notre métier. Elle se traduit par 17533 interventions contre 16901 en 2013 mais qui reste nettement inférieur aux années 2011 et 2012. Une augmentation liée essentiellement aux malaises et malades à domicile liés à une notion d'urgence, aux malaises sur la voie publique mais aussi cette année aux accidents routiers. Si cette augmentation de l'activité opérationnelle se traduit par celle des départs d'engins, elle se répercute également en termes de réception et de traitement des appels. La modernisation du CTA/CODIS vient de s'achever permettant ainsi d'avoir un véritable outil de coordination. Il serait inconvenant d'oublier le travail des chefs de salle et des opérateurs, surtout lorsque l'on sait qu'en moyenne, une intervention génère 5 à 6 décrochés d'appels.

Tout en assurant cette activité quotidienne, le SDIS assume également de nombreuses autres missions telles que :

- La sécurité sur de nombreux événements importants pour notre département dont bien sûr le tour de France. En garantissant la sécurité du public lors de ces manifestations, le SDIS participe à sa manière au développement touristique et économique du département.
- Le travail des préventionnistes et des prévisionnistes qui contribuent ainsi activement et avec beaucoup d'intelligence à la limitation des conséquences humaines, économiques et environnementales des sinistres ou activités humaines. Je sais madame la préfète pour aborder ce point à chacune de nos rencontres combien vous êtes attachée à cette mission régaliennne de l'Etat.
- Le domaine de la défense extérieure contre l'incendie qui permet aux maires, par le rôle de conseil que joue le SDIS, de développer des projets ambitieux depuis plusieurs années et de protéger leurs concitoyens mais aussi eux-mêmes dans le cadre de leur pouvoir de police.
- L'action majeure de l'école départementale. La densification de notre activité ne doit pas nous faire perdre de vue l'exigence légitime de qualité et de sécurité, notions intimement liées à la technique, à la technicité que l'on acquiert avec l'expérience et la formation. Notre école s'ouvre de plus en plus fortement sur l'extérieur et la convention signée dernièrement avec SECURITAS en est un bel exemple.
- La poursuite des plans d'équipement et entretien des matériels, habillement, informatique, transmission et casernement indispensables soutiens logistiques à nos missions.

- La surveillance de l'aptitude médicale de nos 1 360 sapeurs pompiers et centaine de jeunes sapeurs-pompiers assurée par le SSSM avec aussi une grande implication de ses membres (médecin, infirmier, pharmacien) dans les dispositifs de secours et la gestion des produits pharmaceutiques.

Vous pouvez le constater, les missions sont aussi nombreuses que diversifiées et bien souvent, si vous me permettez l'expression, seule la partie visible de l'iceberg est perçue par la population et tous ceux qui sont pourtant proches du SDIS. C'est la raison pour laquelle je voulais les rappeler ce soir.

Bien sur je me dois de parler maintenant du volontariat et de la jeunesse. Tout le monde comprendra l'importance à apporter dans le maintien et le développement de l'engagement citoyen qui reste précieux mais oh combien fragile. La disponibilité des effectifs volontaires est une interrogation majeure et permanente pour la pérennité d'un service de secours qui se veut proche des citoyens sur l'ensemble du territoire départemental. Il est aujourd'hui de plus en plus difficile pour un SPV de concilier son engagement dans une organisation comme la nôtre avec ses propres impératifs professionnels, familiaux et ses loisirs. Il en est tout aussi difficile pour les employeurs d'assurer la disponibilité de leurs sapeurs-pompiers volontaires face aux contraintes économiques et/ou financières.

Le maintien de cette disponibilité doit participer et prendre en compte l'indispensable complémentarité intelligente entre les composantes professionnelles et volontaires. Des efforts doivent également être portés sur nos écoles de jeunes sapeurs-pompiers, véritables creusets du recrutement des sapeurs-pompiers volontaires mais aussi lieux où l'éducation des valeurs citoyennes que j'évoquais au début de mon propos s'exercent. Je tiens à remercier tous les éducateurs bénévoles qui s'investissent sans compter dans cette tâche.

C'est tout l'intérêt et le contenu du plan d'action en faveur du volontariat pour les années 2015/2018 qui a été voté par le CASDIS et qu'il convient maintenant collectivement de mettre en œuvre.

Toutes ces réussites, ces évolutions, ces améliorations ont un point commun : le travail des femmes et des hommes qui forment le corps et la direction du Service.

Permettez-moi de les saluer une nouvelle fois.

- Les sapeurs-pompiers professionnels qui jouent le rôle de colonne vertébrale de notre dispositif, et qui restent les garants du maintien et du développement des acquis opérationnels ;

- Les sapeurs-pompiers volontaires souvent placés en première ligne de nos missions de secours par leur nombre et leur proximité du citoyen, qui contribuent à la capacité de réaction du SDIS en apportant leurs compétences professionnelles propres, comme autant de réponses expertes aux situations les plus variées ;
- L'encadrement avec notamment, les chefs de groupement, les chefs de centre, les chefs de service, qui au sein de leur structure, ont la charge, parfois difficile de maintenir intacte notre force opérationnelle. A côté de cela il leur est demandé d'assurer le management des hommes et des femmes placés sous leur autorité et de nos jours cela devient parfois bien compliqué et usant ;
- Aux personnels administratifs et techniques qui apportent leurs compétences affirmées dans des domaines précis et qui réalisent un travail efficace de soutien à l'action du Corps Départemental.

Les réformes permanentes visant à mettre en œuvre une organisation départementale des services d'incendie et de secours toujours plus efficiente, conduisent le SDIS des Hautes Pyrénées vers un service public de plus en plus moderne, de mieux en mieux adapté aux nouveaux enjeux sécuritaires de notre société.

Bien sûr tout est perfectible !

Les élus de notre département s'efforcent en permanence d'optimiser les moyens, financiers principalement, en tenant compte justement de ces nécessaires évolutions du service. A travers les élus du conseil d'administration ce sont des moyens financiers importants mais indispensables apportés conjointement par le conseil général, les communes et les EPCI qu'il faut saluer. Mesdames, messieurs les élus, les sapeurs-pompiers vous en sont reconnaissants.

Avant de conclure mon propos, Je souhaite adresser des vœux en lien direct avec notre vie quotidienne.

Aussi commencerai-je par le courage et la ténacité nécessaires pour que chacun, à votre niveau de responsabilité, vous continuiez à assurer vos missions.

Autre vœu que je voudrais vous adresser : sachons tous nous montrer exemplaires, dans les missions que nous recevons, quelles qu'elles soient.

Mais aussi des vœux de sérénité, de responsabilité et de véritable dialogue au sein de notre institution.

J'adresserai finalement mes vœux à vous, élus, membres du conseil d'administration, aux jeunes sapeurs-pompiers, aux anciens à vous mesdames et messieurs présents ce soir.

Mes vœux s'adressent à vous également, madame la préfète, et vos équipes avec qui nous entretenons au quotidien d'étroits liens en rapport avec notre activité, de l'organisation des exercices à la gestion opérationnelle sur le terrain.

Et bien sur vers vous aussi monsieur le Président, pour vous souhaiter une excellente année 2015, et vous remercier en mon nom, et celui de mes collaborateurs, pour la confiance que vous nous témoignez au quotidien, et à laquelle nous sommes particulièrement sensibles.

Bonne année 2015 à tous... Merci de votre attention.